المادة: اللغة الفرنسية الشهادة: الثانوية العامة الفرع: الاجتماع والاقتصاد نموذج رقم 2019/2 المدة: ساعتان ونصف

الهيئة الأكاديميّة المشتركة قسم: اللغة الفرنسية وآدابها



Soucieux de favoriser « un certain art de vivre ensemble dans un espace sonore harmonieusement partagé », l'auteur de cet article fait le procès des excès de bruits de toute nature qui polluent l'espace urbain ...

Plus le bruit remplit l'esprit, plus il le vide. Il procure une impression festive qui rassure. Il en est ainsi des grandes surfaces, où les clients courent les rayons dans une purée de musique hachée de pubs. Dehors, sirènes de pompiers, d'ambulances, de cortèges officiels; survols d'hélicoptères; klaxons, radios-cassettes en transes dans les voitures; animation des centres-villes, fanfares. L'été, pas une promenade sans CD à fond : on vit à tue-tête. [...]

On traite le vacarme comme une pollution légère, beaucoup moins grave que le plomb ou l'ozone, un désagrément réel, mais inévitable. Pourtant l'affaire n'est pas si simple. Les pouvoirs publics s'emploient à trouver des solutions dans le domaine des gaz (effet de serre, fumées de toutes sortes), qui touchent à l'air, aux poumons, bref au principe vital. Dans le cas des ondes sonores, si l'urgence est moindre, elle n'en perd pas sa gravité.

Le problème ne se limite pas au confort de chacun, il tient aux règles de la liberté même. Le bruit excessif m'arrache mon intimité, commande le cours de mes pensées, pèse sur mon loisir. Il me prive de moi-même. Je ne suis plus qu'un pion dans cette nuisance qui m'interdit de lire, de rêver, de vivre à mon gré.

Ce que le bruit a d'odieux aujourd'hui provient de cette manifestation permanente, omniprésente, inepte³ et superflue des objets. C'est leur usage exorbitant qui révolte. De même que le tintamarre des compresseurs pneumatiques me nie dans mon droit au silence, de même l'individualiste qui téléphone dans le bus ou qui m'inflige la logorrhée de sa télé efface la frontière entre son univers et celui des autres : tantôt il détruit le lieu public, qu'il confond avec le sien, tantôt il envahit mon espace privé, qu'il rend public. Son aliénation⁴ me contamine. Soumis à la tyrannie sonore, je disparais en tant que citoyen : je deviens chair à décibels⁵, comme on parlait jadis de chair à canon⁶.

Le problème n'est pas seulement personnel, mais politique. Remplissage permanent des ouïes, intense bourrage de crânes par le marketing, on retrouve la même négation des intériorités singulières. La civilisation du bruit relève d'un type de société technicienne où le culte des objets⁷ tend à amputer la subjectivité des individus. Une telle société ignore le quant-à-soi⁸ des êtres. Mieux : elle trouve un intérêt majeur dans ce mépris. La sollicitation continuelle de l'oreille distrait les consommateurs de leurs méditations.

Delacomptée Jean-Michel, Le Monde, 3 septembre 1999

20

1

5

10

15

25

Lexique

- 1- Festive : propre à la fête
- **2- Purée de musique :** musique de chanson connue reprise par certaines publicités pour vendre leur produit
- 3- Inepte : dépourvue de sens
- 4- Aliénation : perte de la raison, de l'esprit
- 5- Chair à décibels : personne qui est victime du bruit intense
- 6- Chair à canon : soldat envoyé à la mort pendant la guerre
- 7- Culte des objets : adoration. Rite religieux. Ici, l'attachement exagéré aux objets.
- 8- Quant-à-soi : réserve, attitude distante

I- Questions:

(10 pts dont 0.5 pour la présentation)

Lisez ce texte de Jean-Michel Delacomptée, ainsi que le paratexte qui l'accompagne, puis répondez aux questions :

- 1. Choisissez et recopiez la bonne réponse (3 pts)
 - Vivre à tue-tête signifie
 - a- vivre dans une ambiance plaisante
 - b- vivre dans un environnement très bruyant
 - c- vivre à toute allure
 - Selon les autorités publiques la pollution sonore est:
 - a- moins grave que la pollution atmosphérique
 - b- aussi grave que la pollution atmosphérique
 - c- plus grave que la pollution atmosphérique
 - Selon l'auteur, le bruit excessif porte atteinte
 - a- au confort de l'individu
 - b- à la liberté de l'individu
 - c- au confort et à la liberté de l'individu
 - Selon l'auteur la société technicienne dans laquelle nous vivons
 - a- facilite la vie de l'homme par l'utilisation d'objets utiles
 - b- favorise une civilisation du bruit par l'usage excessif d'objets
 - c- respecte la vie intérieure des individus en entretenant le culte des objets
- 2. a. Ce texte traite de la pollution sonore. Relevez le champ lexical qui s'y rapporte. (0.5 pt)
 - **b.** La pollution sonore est associée à un lieu déterminé. **Quel** est ce lieu ? **Relevez** dans le premier paragraphe deux expressions qui le montrent. **(0.5 pt)**
 - c. Partant de vos réponses en a et b, indiquez avec précision le thème de ce texte. (0.25 pt)
- **3. a. Précisez** les différents référents du pronom « on » employé respectivement dans le 1^{er}, le 2^{ème} et le dernier paragraphe. (0.75 pt)
 - **b.** A qui renvoient les pronoms de la première personne utilisés dans le 3^{ème} et le 4^{ème} paragraphe. **(0.25 pt)**
- **4. Expliquez** à partir du 1^{er} paragraphe le sens de la phrase : « plus le bruit remplit l'esprit plus il le vide ». **(0.25 pt)**
- **5. a. Relevez** dans le 2^{ème} paragraphe deux structures négatives qui mettent en relief la complexité du problème posé. **(0.5 pt)**
 - **b.** Partant de la réponse obtenue en a, **reformulez** la thèse du locuteur contenue dans ce même paragraphe. $(0.5 \ pt)$

- **c. Relevez** dans le troisième paragraphe les groupes verbaux à sens négatifs puis **reformulez** l'argument qu'ils véhiculent au service de la thèse. (**0.75 pt**)
 - d. Quelle est la valeur des exemples développés dans le 4^e paragraphe. (0.25 pt)
- **6. a.** Dans les deux derniers paragraphes, l'auteur développe les causes du bruit qu'il qualifie d'« odieux ». Quelle est à cet effet la valeur de l'énumération contenue dans la 1^{ère} phrase du 4^{ème} paragraphe ? **(0.25 pt)**
- **b.** Après avoir relevé dans le dernier paragraphe les expressions qui renvoient aux nuisances occasionnées par la pollution sonore, dites à qui l'auteur s'en prend et précisez les conséquences que ces nuisances entrainent sur la personnalité de l'individu. (0.75 pt)
- 7. le problème soulevé dans le texte est universel. Présentez deux solutions que vous jugez utiles et appropriées au cadre où vous vivez. (1 pt)

II- Production écrite

(6.5 pts dont 0.5 pour la présentation)

Traitez au choix l'un des sujets suivants :

Votre texte fera 24 à 40 lignes dans une écriture de taille moyenne (250-400 mots).

Sujet 1 : Un critique contemporain écrit : « La ville détruit l'homme plus qu'elle ne l'enrichit » Partagez-vous ce point de vue ?

Quelle que soit votre opinion sur ce sujet vous la présenterez dans un développement argumenté illustré d'exemples.

Sujet 2 : Loin de l'individualisme contemporain vous rêvez de vivre dans la ville du partage et du « vivre ensemble ».

Décrivez cette ville en prenant soin d'évoquer le mode de vie des personnes qui y habitent.

Les critères	Les notes
Pertinence ou adéquation à la situation ou à la consigne	2pts
Cohérence	2pts
Utilisation correcte des outils de la langue	2pts
Mise en page et lisibilité	0,5pt

III- <u>Œuvre Intégrale</u> (3.5 pts)

Dégagez et développez la problématique soulevée dans « Le Rêve » de Zola .

المادة: اللغة الفرنسية الشهادة: الثانوية العامة الفرع: الاجتماع والاقتصاد نموذج رقم 2019/2 المدة: ساعتان ونصف

الهيئة الأكاديمية المشتركة قسم: اللغة الفرنسية وآدابها



أسس التصحيح:

Partie de la	Eléments de réponse
Question	_
1-	b-a-c-b
2-a.	Champ lexical du thème : bruit x 4 (1.1-13-16-26), purée de musique hachée
	de pubs, sirènes, klaxons, radiocassettes en transes, vacarme, ondes sonores,
	tintamarre, logorrhée, tyrannie sonore, sollicitation de l'oreille.
2-b.	Le lieu est la ville. Les expressions qui le montrent sont : « grandes surfaces
	(1.2), centres-villes (1.5).
2-с.	Le thème du texte est : la pollution sonore en milieu urbain / le bruit dans la
	ville.
3-a.	« on » (1.5) a une valeur généralisante inclusive. Il renvoie aux citoyens des
	villes modernes dont le locuteur fait partie.
	« on » (1.7) renvoie aux instances publiques responsables de
	l'environnement et qui n'accordent pas assez d'intérêt au problème du bruit.
	« on » (1.25) réfère au locuteur et a ceux qui partagent son point de vue
	concernant les nuisances occasionnées par la pollution sonore.
3-b.	Les pronoms de la 1ere personne du singulier renvoient au locuteur qui
	évoquant ses réactions face au bruit, se fait en même temps le porte-parole
	de tout citoyen vivant les mêmes expériences que lui.
4-	Cette phrase qui représente une construction parallèle doublée d'une
	antithèse met en relief les méfaits de la pollution sonore qui en envahissant
	l'esprit compromet son fonctionnement.
5-a.	Structures négatives :
	- l'affaire n'est pas si simple (1.8)
	elle n'en perd pas sa gravité (l.11)
5-b.	(Contrairement aux pouvoirs publics qui accordent peu d'importance au
	problème du bruit) la pollution sonore, bien que moins urgente que la
	pollution atmosphérique, n'en demeure pas moins un problème majeur et
	grave.
5-c.	Groupes verbaux à sens négatif :
	- m'arrache mon intimité (1.13)
	- commande le cours de mes pensées (1.13)
	- pèse sur mon loisir (l.14-14)
	- me prive de moi-même (l.14)
	- m'interdit de lire, de rêver, de vivre à mon gré (l.15)
	La pollution sonore menace le bien-être de l'homme, le dépersonnalise, et
	porte atteinte à sa liberté : elle le prive de son intimité, agit sur sa pensée et
	l'empêche de profiter des loisirs que la vie lui offre.
5-d.	Les exemples du 4ème paragraphe sont illustratifs de l'argument. Ils mettent
	en relief le malaise occasionné par le bruit dans les différents lieux où
	l'homme se retrouve, allant de la rue aux transports en commun jusqu'à
	envahir le logis du citadin, censé être son havre de paix.

« cette manifestation permanente, omniprésente, inepte, et superflue des
objets »
Cette énumération met l'accent sur l'aspect envahissant, inapproprié et
inutile des objets présents dans le quotidien de l'homme; ce qui contribue à
la création d'un environnement inconfortable et bruyant.
·
Expressions qui renvoient aux nuisances:
- remplissage permanent des ouïes
- intense bourrage de crânes
- cultes des objets
- mépris
L'auteur s'en prend à la société technicienne qui voue un véritable culte aux
objets. Il lui reproche de matraquer l'oreille et l'esprit du citoyen par le
recours à une politique de marketing marquée par l'omniprésence de la
publicité. Ceci a pour effet de dépersonnaliser l'homme, d'appauvrir sa vie
intérieure et de le transformer en victime de la société de consommation.
Nous vivons dans un pays du Tiers-monde. Par conséquent, les excès
phoniques font partie intégrante de notre quotidien. Il existe plusieurs
solutions à mettre en place pour pallier à l'inconfort engendré par la pollution
sonore.
1- Sur le plan législatif : adopter des lois qui appellent au respect de
l'environnement et pénalisent l'agression des gens par le bruit.
2- Sur le plan social : Prendre conscience par l'éducation du respect
qu'on doit aux gens qui nous entourent.
3- Sur le plan technique : construire des bâtiments dont les murs sont
munis de systèmes d'isolation sonore.